

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

ARRÊTÉ du 15 OCT. 2026

portant désignation des membres du jury des concours externe et interne pour le recrutement des directeurs des services de greffe judiciaires au titre de l'année 2027

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2015-1273 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des directeurs des services de greffe judiciaires ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2016 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury des concours de recrutement des directeurs des services de greffe judiciaires ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture des concours externe et interne pour le recrutement des directeurs des services de greffe judiciaires,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont désignés membres du jury des concours externe et interne pour le recrutement des directeurs des services de greffe judiciaires au titre de l'année 2027 :

- **Madame Christelle MAROT**, présidente du jury, inspectrice de la justice auprès de l'inspection générale de la Justice,
- **Madame Clarisse BACHERY**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Saverne,
- **Madame Agnès BOYER**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Bordeaux,
- **Madame Christelle CERNIK**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne,
- **Monsieur Sébastien FERRER**, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire de la cour d'appel de Montpellier,

- **Madame Joannie FRANZI**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Créteil,
- **Monsieur Yannick GNANOU MAURY**, directeur général de la Fondation Université Paris Nanterre,
- **Monsieur Guillaume GOIZET**, responsable de la gestion budgétaire au service administratif régional de la cour d'appel d'Orléans,
- **Monsieur Rodolphe GUIBERT**, directeur des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire d'Orléans,
- **Madame Laurence HECQUET**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Béthune,
- **Madame Tiffany JOUBARD**, directrice de greffe adjointe de la cour d'appel de Lyon,
- **Madame Gaëlle LE BRONEC**, directrice de greffe du parquet général de la Cour de cassation,
- **Madame Laetitia MATHIEU**, directrice de greffe adjointe de la cour d'appel de Grenoble,
- **Madame Marie-José SOLARI**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence,
- **Monsieur Christophe TETEVIDE**, chargé de mission attractivité et dossiers transverses à la sous-direction des ressources humaines et des relations sociales de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse,

Article 2

Madame Laurence HECQUET est désignée pour remplacer la présidente du jury en cas d'empêchement de celle-ci.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **15 OCT. 2026**

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Le directeur des services judiciaires,

Jean SEITHER

